



Validation d'un accord entre 2 copropriétaires

Par DPOL

Bonjour,

Je suis copropriétaire bailleur d'un lot au RDC , je souhaite demander au copropriétaire voisin d'un garage l'accord de percer le mur mitoyen et porteur pour création d'une fenêtre fixe.

En échange , je vais lui proposer une participation financière de 5 % du loyer versés, mensuellement ou en 1 fois tous les ans .

Pourrait-on m' indiquer la procédure ou la marche à suivre pour officialiser ce "contrat".?

Je sais , déjà, qu'il nous faudra l'accord de l'A.G.pour le mur porteur , le reste ????

Merci d'avance.

Cdt,

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement